

CERTIFICAT DE MEMBRE INSTALLATEUR RECONNU SOPREMA

Nous certifions que l'entreprise mentionnée possède le savoir-faire pour l'installation de nos membranes d'étanchéité et satisfait aux exigences lui permettant d'être membre du réseau d'entrepreneurs *installateurs reconnus* de SOPREMA.

En foi de quoi, nous lui décernons cette reconnaissance, ce _____ à Drummondville, Québec.



Martin Tessier
Responsable service technique – Toiture